

ISSOIRE AVIATION

Société Anonyme au Capital de 100.000 Francs

Siège Social:

Aérodrome d'Issoire-le-Broc

B. P. n° 7 - 63501 ISSOIRE

Tél. (73) 89-01-54

ISSOIRE, le 06 Mai 1985

BULLETIN SERVICE ~~A~~ N° 21

Classement

RECOMMANDE

APPAREILS CONCERNES	Avions CE 43 et CE 44 tous numéros de série
DELAI D'APPLICATION	Au plus tard, dans les 100 Heures de vol suivant la date de parution du présent BS

- 1 - OBJET - Corrosion de la structure des ailes dans le caisson de bord d'attaque
- 2 - CAUSE - Il existe un trou de communication entre le logement de train rentrant et le caisson de bord d'attaque. Après un décollage sur piste mouillée, si une roue tourne encore, elle peut avoir projeté, dans ce caisson, de l'eau, voire de la boue ou de l'herbe, qui y stagne, provoquant ainsi une corrosion

3 - PROCEDURE -

Lors de la prochaine visite de 100 Heures de l'avion, inspecter soigneusement toute la zone visible de l'intérieur du caisson de bord d'attaque à partir du trou de communication avec le logement de train. Ce trou permet d'enfiler facilement un miroir orientable ou un endoscope.

Dans tous les cas, nettoyer soigneusement cette zone à chaque visite: Nous rendre compte du résultat de cette inspection, en particulier, en cas de découverte de corrosion.

4 - A NOTER :

Les avions N 431 et 433 possèdent deux trous de communication entre chaque logement de roue et le caisson de B A. et sont, de ce fait, encore plus vulnérables

5 - ENREGISTREMENT -

Porter mention de l'exécution de ces travaux sur le livret cellule.



Approbation D.G.A.C.

Aéro - 2074 / DCO
du 21/ 06/ 85

Page

1/1